

Burkina Faso - Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso 2022

Institut national de la statistique et de la démographie

Rapport généré le: December 18, 2024

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <https://nada.insd.bf/index.php>

Identification

IDNO

BFA-INSD-ENTE-2022-v01

TITRE

Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso 2022

PAYS

Nom du Pays	Abbréviation
Burkina Faso	BFA

NOM DE LA SÉRIE

Child Labor Survey [hh/cls]

RÉSUMÉ

Issue d'un travail collaboratif entre l'INSD, le Ministère en charge du travail, le BIT, l'UNICEF et d'autres acteurs de lutte contre le travail des enfants, cette étude réalisée au dernier trimestre de 2022 a combiné plusieurs méthodes pour aboutir à des résultats instructifs sur le travail des enfants.

Une revue des textes législatifs et des politiques de lutte contre le travail des enfants a permis d'adapter le cadre conceptuel international aux réalités burkinabè. Elle a également servi à enrichir les outils de collecte et l'analyse des données. Ces outils ont été éprouvés par un test cognitif afin de tester leur niveau de compréhension par les enquêtés eux-mêmes.

A la suite de ce test, une collecte de données sur un échantillon de 3 398 ménages répartis sur trois strates que sont la strate de Ouagadougou, celle des autres villes et celle du milieu rural. Cet échantillon est tiré selon un plan de sondage à deux degrés. Au premier degré, il a été tiré 283 Zones de Dénombrement (ZD) proportionnellement à leur taille de population. Au second degré, il a été tiré avec probabilité égale, 12 ménages par ZD. Au sein de chaque ménage tous les enfants de 5 à 17 ont été concernés par l'enquête.

Après l'apurement et le traitement des données, l'analyse s'est fondée sur des méthodes bivariées et une méthode multivariée traduite par l'application d'une régression probit bivarié.

Ces travaux de l'enquête ont fourni les principaux résultats qui suivent. L'incidence des enfants au travail se situe à 40,3 %. Elle est plus élevée chez les filles (44,4%) que chez les garçons (36,4%). Cette incidence augmente avec l'âge des enfants et passe de 33,1% chez les enfants de 5 à 12 ans à 56,6% chez les plus âgés (16-17 ans). Aussi, les enfants vivant en milieu rural sont plus impliqués dans le travail (46,3%) que ceux résidant à Ouagadougou (20,3%) ou dans les autres villes (26,5%). En ce qui concerne l'implication dans le travail des enfants à abolir y compris la recherche d'eau et de bois, 31,9% des enfants sont concernés dans le pays. Le travail des enfants à abolir a une incidence plus forte chez les filles (35,8%) que chez les garçons (28,2%). La prévalence du travail des enfants à abolir varie peu avec le groupe d'âge. Si chez les enfants de 5 à 12 ans, elle est de 33,1%, elle reste autour de 29% dans les deux autres groupes d'âge.

Par contre, l'incidence du travail des enfants à abolir varie nettement avec le milieu de résidence. Elle est de 15,3% à Ouagadougou, puis augmente à 18,9% dans les autres villes et atteint 37,2% en milieu rural. Quant à l'impact du travail dangereux, il ressort que 18,6 % des enfants sont concernés au plan national. La prévalence de ce type de travail est plus accentuée chez les filles (21,7%) que chez les garçons (15,6%).

Aussi, elle croit avec le groupe d'âge des enfants de 14,2% chez les enfants de 5 à 12 ans à 29,1% chez les enfants âgés de 16 à 17 ans. L'intensité du travail dangereux chez les enfants varie selon le milieu de résidence. A Ouagadougou 9,5% des enfants sont victimes de travaux dangereux. Cette prévalence est de 12,1% dans les autres villes du pays et de 21,4% en milieu rural.

Au-delà des résultats précédents sur les aspects descriptifs, une analyse explicative des données révèle quelques déterminants du travail des enfants à abolir au Burkina Faso. Parmi ces déterminants, il y a le sexe, l'âge, le milieu de résidence de l'enfant et certaines caractéristiques du ménage ou du chef de ménage. En effet, les enfants des ménages vivant en milieu rural sont plus susceptibles d'être astreints au travail des enfants à abolir que ceux du milieu urbain. De même, les enfants relativement plus âgés ont plus de risque d'être impliqués dans le travail des enfants à abolir que les plus jeunes.

Les résultats montrent également que les filles ont plus de risque d'être astreintes au travail à abolir que les garçons et les ménages de grande taille sont moins enclins à engager leurs enfants dans le travail à abolir.

Quant au niveau de vie du ménage, toutes choses égales par ailleurs seuls les enfants des ménages très riches ont moins de risque d'être astreints au travail des enfants par rapport aux enfants des très pauvres. Le fait aussi qu'un ménage soit non endetté diminue le risque que ses enfants soient astreints au travail des enfants par rapport à ceux des ménages endettés.

TYPE

Sample survey data [ssd]

UNITÉ D'ANALYSE

- Les ménages;
- Les enfants de 5 à 17 ans.

Version

VERSION

Ensemble de données éditées et anonymes pour diffusion publique

VERSION DE LA DATE

2022-11

Sujets d'étude

MOTS CLÉS

Mot clé
Marché du travail
Enfants au travail
Pires formes de travail des enfants
Travaux dangereux

Couverture

COUVERTURE

Toutes les 13 régions administratives du pays

UNIVERS

L'enquête a couvert tous les enfants de 5 à 17 ans dans chaque ménage concerné.

Producteurs

ENTITÉ

Nom de l'entité	Affiliation
Institut national de la statistique et de la démographie	MEF

PRODUCTEURS

Nom du producteur	Affiliation	Role
Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale		Assistance technique
Bureau international du travail	Organisation internationale du travail	Assistance technique dans l'analyse des données
Fonds des Nations unies pour l'enfance		Assistance technique dans l'analyse des données

BAILLEURS DE FONDS

Nom du bailleur de fonds	Abbréviation	Role
Gouvernement du Burkina Faso		Financement local

Organisation internationale du travail	OIT	Bailleur de fonds
Fonds des Nations unies pour l'enfance	UNICEF	Bailleur de fonds
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	GIZ	Bailleur de fonds

Échantillonnage

PROCÉDURE D'ÉCHANTILLONNAGE

La méthodologie de calcul de la taille de l'échantillon est fondée sur des contraintes techniques qui garantissent la qualité statistique des données collectées. Ces contraintes techniques portent essentiellement sur le niveau de précision de la variable d'intérêt et sur la comparabilité des résultats de l'ENTE 2022 avec ceux de 2006. Pour cette raison, trois strates d'analyse ont été retenues. Il s'agit de :

- La strate constituée par le centre urbain de la région du centre (Ouagadougou)
- La strate constituée par l'ensemble des communes urbaines hors de la région du centre (Autres villes urbaines) et
- L'ensemble des communes rurales du Pays (Milieu rural).

Deux méthodologies ont été proposées ; l'une tenant compte de la significativité statistique de la variable d'intérêt sur les trois strates d'analyse et l'autre tenant compte à la fois de la significativité statistique mais aussi de la comparabilité des résultats de l'ENTE de 2022 avec ceux de 2006.

La variable d'intérêt de l'étude est la proportion d'enfants économiquement actifs. L'objectif de cette partie est d'estimer une taille d'échantillon de ménages minimale pour obtenir des résultats significatifs pour une prochaine enquête. Il est à relever qu'avec un échantillon de 4576 ménages en 2006, la précision de la proportion d'enfants économiquement actifs estimée est excellente, étant donné un coefficient de variation de 2%. La nouvelle taille d'échantillon est alors calculée dans un premier temps, en supposant que les différentes proportions sont restées inchangées depuis 2006.

Le nombre de ménages est estimé par la suite en rapportant le nombre estimé d'enfants âgés de 5 à 17 ans économiquement actifs au nombre moyen d'enfants âgés de 5 à 17 ans dans un ménage.

Dans un deuxième temps, trois hypothèses sont posées sur l'évolution possible de la proportion nationale des enfants de 5 à 17 ans économiquement actifs. En effet, en 2006 ce taux valait 41,1%. Étant donné l'amélioration des facteurs favorisant le travail des enfants depuis 2006, il est fort possible que la proportion des enfants économiquement actifs ait également connu un fléchissement. Ainsi, afin d'estimer la proportion des enfants économiquement actifs à utiliser dans la formule de détermination de la taille de l'échantillon, la prévalence obtenue lors de l'enquête nationale sur le travail des enfants en 2006 (au niveau national et par strate) a servi de base de travail.

POURCENTAGE

94,7%

Collecte des données

DATES DE LA COLLECTE

Date de début	Date de fin
2022-11-12	2022-12-21

MODE DE COLLECTE

Computer Assisted Personal Interview [capi]

COLLECTE

La collecte des données a mobilisé 45 enquêteurs, 15 contrôleurs et 8 superviseurs organisés en 15 équipes terrain.

COLLECTEURS

Nom	Abbréviation	Affiliation
Institut national de la statistique et de la démographie	INSD	MEF

Questionnaires

INSTRUMENTS

02 questionnaires notamment, le questionnaire ménage et le questionnaire enfant ont été élaborés.

Le questionnaire principal qui s'adresse aux enfants comporte douze modules qui sont :

- Identification et informations générales ;
- Statut des activités courantes de tous les enfants (5-17 ans) dans le ménage ;
- L'activité principale génératrice de revenus ;
- Caractéristiques de la deuxième activité génératrice de revenus ;
- Production pour usage propre de produits agricoles et autres biens ;
- Travail en formation non rémunéré ;
- Travail dangereux ;
- Tâches ménagères et domestiques ;
- Activités des enfants (5-17 ans) durant les 12 derniers mois ;
- Rémunération et mode de paiement ;
- Questions sur certaines pires formes de travail des enfants ;
- Aspiration des enfants.

Traitement des données

OPÉRATIONS D'APUREMENT

L'apurement et le traitement des données ont consisté au contrôle de l'exhaustivité, des réponses aberrantes ainsi qu'à la cohérence des données. Les branches d'activité ainsi que les professions ont également été codifiées à cette étape. Le calcul des indicateurs clés sur le travail des enfants a été fait avec l'appui de l'OIT en collaboration avec le ministère en charge du travail. Cette collaboration a permis de calculer les indicateurs en s'appuyant sur la réglementation nationale. Lorsque les textes nationaux font défaut, il est fait recours aux différentes résolutions de l'OIT.

Accès aux données

CONTACT

Nom	Affiliation	Email
Chef de service du management de l'information statistique	Institut national de la statistique et de la démographie	fabrice.kambou@insd.bf

ACCÈS

L'accès aux données est soumis aux principes de confidentialité et de protection des informations. Toute personne, institution ou organisation autorisée à accéder à ces données s'engage à respecter les dispositions suivantes : 1. Utilisation limitée des données Les données fournies doivent être utilisées exclusivement aux fins pour lesquelles elles ont été obtenues. Toute utilisation non autorisée, notamment à des fins commerciales, est strictement interdite sans l'accord préalable des responsables concernés. 2. Protection de la confidentialité Les utilisateurs doivent accorder une attention particulière à la confidentialité des informations individuelles ou sensibles contenues dans les données. En aucun cas, les données ne doivent être utilisées pour identifier ou divulguer des informations personnelles sur les individus ou les entités concernées. 3. Partage et diffusion Les données ne peuvent être partagées, publiées ou transmises à d'autres niveaux sans une autorisation explicite préalable. Toute publication impliquant ces données doit garantir l'anonymat des informations sensibles et respecter scrupuleusement les droits des personnes concernées. 4. Sécurité des données Les utilisateurs doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger leurs données contre tout accès non autorisé, toute perte ou tout dommage. 5. Responsabilité légale Tout manquement aux conditions d'accès ou d'utilisation des données peut entraîner des sanctions, notamment la révocation des droits d'accès, des poursuites judiciaires et l'obligation de réparation. 6. Engagement d'un engagement Les utilisateurs doivent signer un engagement de confidentialité avant d'accéder aux données, attestant ainsi de leur compréhension et de leur respect des conditions liées à leur utilisation.

CONDITIONS D'UTILISATION

L'ensemble de données a été rendu anonyme et est disponible en tant qu'ensemble de données à usage public. Il est accessible à tous à des fins statistiques et de recherche uniquement, selon les conditions suivantes :

1. Les données et autres matériels ne seront pas redistribués ou vendus à d'autres personnes, institutions ou organisations sans l'accord écrit l'INSD.

2. Les données ne seront utilisées qu'à des fins statistiques et de recherche scientifique. Elles ne serviront qu'à communiquer des informations agrégées et non à enquêter sur des personnes ou des organisations spécifiques.
3. Aucune tentative ne sera faite pour réidentifier les répondants et aucune utilisation ne sera faite de l'identité d'une personne ou d'un établissement découverte par inadvertance. Toute découverte de ce type sera immédiatement signalée à l'INSD.
4. Aucune tentative ne sera faite pour établir des liens entre les ensembles de données fournis par l'INSD et d'autres ensembles de données qui pourraient permettre d'identifier des personnes ou des organisations.
5. Tout livre, article, document de conférence, thèse, mémoire, rapport ou autre publication utilisant des données obtenues à partir du Catalogue central de données citera la source des données conformément à l'exigence de citation fournie avec chaque ensemble de données.
6. Une copie électronique de tous les rapports et publications basés sur les données demandées sera envoyée à l'INSD via le mail fabrice.kambou@insd.bf.

ACTION

Toutes les citations basées sur l'ensemble de données doivent être sous le format suivant :
INSD. Enquête nationale sur le travail des enfants de 2022. Ouagadougou (Burkina Faso) ; 2024 p. 20.

CONTACT

Nom du contact	Affiliation	Email	Email
Institut national de la statistique et de la démographie	MEF	insd@insd.bf	Link

Copyright

TOUS DROITS RÉSERVÉS

L'utilisateur des données reconnaît que l'INSD n'est pas responsable de l'utilisation des données ou des interprétations ou déductions basées sur ces utilisations.

COPYRIGHT

(c) 2024, Institut national de la statistique et de la démographie

Production

ID

DDI-INSD-ENTE-2022-v01

PRODUCTEURS

Nom du Producteur	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Institut national de la statistique et de la démographie	INSD	Ministère de l'économie et des finances	Documentation de l'étude

DATE DE LA PRODUCTION

2024-12-12

VERSION

Version 1 (décembre 2024)

Documentation d'origine mise à jour après l'analyse finale des données par l'INSD et validation des résultats de l'étude.

Dictionnaire de données

data_file	cases	variables
Données Le fichier comprend deux bases de données : - La base de données ménage; - La base de données Enfants	0	1